

## Communiqué de presse

14 avril 2020

### LE RETOUR DE LA MOUCHE GYPAÈTE

Encore classée comme étant disparue il y a peu, la mouche à tête orange, ou « mouche gypaète » (*Thyreophora cynophila*) est aujourd'hui activement recherchée sur le territoire national. Sans aucune observation depuis presque 200 ans, les dernières données restent rares et importantes pour la connaissance de l'espèce et la reconquête de la biodiversité.

L'Office français de la biodiversité (OFB) contribue, à travers ses missions, à mieux connaître la faune sauvage qui nous entoure. Accompagnés d'autres acteurs, les inspecteurs de l'environnement ont contribué à identifier en février 2020 le retour de la si rare mouche gypaète.

#### Une espèce portée disparue

La dernière observation de cette mouche nécrophage remonte à 1836, en région parisienne. Sans aucune donnée depuis cette date, elle a été inscrite sur la liste des espèces disparues de l'Union internationale pour la Conservation de la Nature (UICN). C'est en 2010, dans le nord de l'Espagne où elle n'avait jamais été observée auparavant, qu'elle a été redécouverte. Dès lors, sa présence en France était fortement suspectée.

En 2018, l'entomologiste Laurent Pelozuelo, de l'université de Paul Sabatier de Toulouse, mobilise différents acteurs de l'environnement pour rechercher cette mouche sur le versant français des Pyrénées. La première donnée française est ainsi obtenue en Ariège, sur la commune de Saint Paul de Jarrat, en 2019.

#### Une espèce méconnue

La mouche à tête orange, surnommée mouche gypaète précisément à cause de la couleur de sa tête, est difficile à rencontrer. En effet, elle est active durant l'hiver, et ses larves se nourrissent de moelle épinière de cadavres d'animaux. Les restes en putréfaction de grands mammifères, sauvages ou domestiques, font ainsi partie de son menu de prédilection.



*Crédit photo : Xavier Rozec, Office français de la biodiversité*

Au-delà de son régime alimentaire, la biologie, le cycle de développement et l'écologie de cette espèce

demeurent en grande partie inconnus car peu de données sont disponibles. Or, il est important de pouvoir mieux la connaître et comprendre son rôle dans les écosystèmes.

## La rencontre avec les inspecteurs de l'environnement de l'OFB

Présents régulièrement en montagne et sur les territoires ruraux à travers leurs différentes missions, les inspecteurs de l'environnement de l'OFB sont à même de pouvoir rencontrer la mouche à tête orange. En charge notamment de la réalisation des constats de dommages aux troupeaux domestiques en lien avec les grands prédateurs, ils ont d'autant plus de probabilité d'identifier l'insecte tant recherché sur une carcasse de mammifère.

C'est ainsi que le 2 février 2020, les inspecteurs de l'environnement de l'OFB en Ariège ont pu observer, à l'occasion de leurs missions, quatre individus de mouche à tête orange sur la commune d'Ustou (09). Au total, ce sont trois observations recensées en Ariège (sept au niveau national).

**Si au cours de vos promenades autorisées pendant cette période de confinement vous observez cette mouche reconnaissable par sa tête orange, pensez : à la photographier, à la localiser (dater l'observation), et à transmettre ces informations à M. Laurent Pelozuelo, enseignant-chercheur de l'Université Paul Sabatier – Toulouse 3, en charge de l'étude sur ces insectes ([laurent.pelozuelo@univ-tlse3.fr](mailto:laurent.pelozuelo@univ-tlse3.fr)).**

## L'OFB et ses agents en Ariège

L'OFB est un établissement créé au 1er janvier 2020 suite à la fusion de l'Agence française pour la biodiversité et de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage. Grâce à ses 20 agents de terrain, le service départemental de l'OFB en Ariège appréhende les enjeux locaux de la biodiversité et porte les politiques de l'eau et de la biodiversité au plus près des acteurs et des citoyens du département.

Les agents veillent au respect de la réglementation et luttent contre les **atteintes à l'environnement**. Leurs missions de police (administrative ou judiciaire) portent sur les **milieux et les ressources** (prélèvements d'eau, pollutions, atteintes aux zones humides, cours d'eau, habitats marins...), les **espèces** (protection des espèces à enjeux, lutte contre les trafics d'espèces et les espèces exotiques envahissantes), la **chasse** (contre-braconnage, sécurité à la chasse...). Ils sont également compétents en matière de **police sanitaire** relative à la faune sauvage (influenza aviaire, peste porcine africaine, etc..).

Pour plus de renseignements, contactez-le :

**Service départemental de l'OFB en Ariège**

**26 allée de Villote, 09000 FOIX**

**[sd09@ofb.gouv.fr](mailto:sd09@ofb.gouv.fr)**

**Contact presse :**

**Florence Barreto** : 01 45 14 88 57 / 06 98 61 74 85

**Marine Didier** : 01 45 14 37 08 / 07 63 32 69 89

[presse@ofb.gouv.fr](mailto:presse@ofb.gouv.fr)